

SOCIOLOGIE

EPREUVE À OPTION : ORAL

Lise Bernard et Arnaud Pierrel

Coefficient de l'épreuve : 3

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure 30

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 15 minutes d'exposé et 15 minutes de questions

Type de sujets donnés : question unique

Modalités de tirage du sujet : choix immédiat d'un sujet parmi deux proposés

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun, la calculatrice n'est pas autorisée

Distribution des notes

Pour l'épreuve à option de sociologie, le jury a entendu 20 candidates et candidats. La moyenne des notes est de 12 et l'écart-type de la distribution est de 3,7.

Notes	$6 \leq$	$6 < \leq 10$	$10 < \leq 14$	$14 < \leq 17$	> 17
Effectifs	1	6	7	5	1

Principes de l'épreuve

Les candidates et candidats doivent traiter un sujet parmi deux proposés. Un même jeu de sujets peut être proposé jusqu'à trois personnes successives. Le jury invite vivement les candidates et candidats à se décider assez rapidement afin de préserver leur temps de préparation.

Après 1 heure 30 de préparation, les candidates et candidats sont appelés à présenter un exposé de 15 minutes, suivi d'un échange de 15 minutes avec le jury. La discussion avec le jury vise à préciser ou corriger des points de l'exposé et à développer des aspects du sujet qui n'auraient pas été abordés. Elle peut également porter sur des questions plus larges de sociologie (histoire de la discipline, dispositifs d'enquête, enjeux contemporains de la recherche...) toujours en lien avec le sujet traité.

Commentaires du jury

Les exposés doivent commencer par une introduction comprenant une accroche, l'exposition de la problématique et l'annonce du plan. Cette épreuve impose de consacrer une attention particulière aux premiers temps de l'introduction : l'enjeu est de faire apparaître les points saillants du sujet, les éléments de tension qui le structurent, afin de faire émerger une

problématique précisément tirée de l'analyse des termes-clés identifiés par les candidates et candidats. La structuration du plan doit être claire et explicite au fil de l'exposé. Celui-ci doit se terminer par une conclusion présentant des pistes de réflexion directement nourries du développement proposé.

S'il est nécessaire de soigner l'analyse du sujet et de présenter en introduction la façon dont est construite la problématique, le jury invite aussi les candidates et candidats à soigner la structure de leur argumentation et leur conclusion. Les prestations les plus convaincantes sont celles qui ont proposé une véritable progression dans l'argumentation.

Les questions posées n'ont pas pour but de piéger les candidates et candidats. Il s'agit d'évaluer leur degré de maîtrise des savoirs présentés mais aussi d'élargir les perspectives présentées lors de l'exposé. Les candidates et candidats sont aussi invités, au cours de ce second moment de l'épreuve, à approfondir leur analyse. Dans cette perspective, il est tout à fait admis que les candidates et candidats prennent quelques secondes de réflexion avant de répondre à telle ou telle question du jury.

Si le jury peut tout à fait accepter qu'une candidate ou un candidat admette ne pas maîtriser une référence précise ou avoir du mal à retrouver le nom d'une auteure ou d'un auteur, il apprécie aussi que les noms ne soient pas écorchés, que les co-auteurs ou co-auteuses ne soient pas oubliés, que différents travaux empiriques ne soient pas confondus, et que les travaux sociologiques cités soient correctement situés dans leur contexte scientifique et historique. Si les candidates et candidats peuvent être amenés à mobiliser des connaissances moins bien maîtrisées lors de la discussion, les références approximatives sont à éviter lors de l'exposé : elles se font au détriment de contributions plus convaincantes au raisonnement et appellent systématiquement une demande de précisions lors de la discussion.

Au-delà des apports théoriques, il est indispensable de maîtriser quelques ordres de grandeur fondamentaux autour de la structure sociale, des âges de la vie, de la composition des ménages ou encore de la diversité des diplômés. Il est aussi essentiel de ne pas traiter le sujet de manière trop abstraite mais de l'appréhender de manière empirique en mobilisant des enquêtes pour asseoir la démonstration.

Le jury a apprécié les références à des publications et à des travaux de recherche très récents, parfois habilement mises en perspective avec des travaux plus classiques ou de grandes enquêtes sociologiques. La capacité à interroger la dimension empirique de la discipline et à proposer une réflexion méthodologique est aussi importante.

Enfin, cette épreuve rend particulièrement visible la plus ou moins grande capacité des candidates et candidats à adopter un regard sociologique, en particulier sur des sujets qui sortent des sentiers battus et sur lesquels ils et elles ne disposent pas de nombreuses connaissances préalables. Le jury ne peut qu'inciter les candidates et candidats à développer ce regard sociologique en approfondissant leur curiosité pour le monde social, ses régularités et ses diversités. À cet égard, il peut être utile, pour « faire parler » le sujet, de le décomposer en une série d'interrogations concrètes (qui ? quoi ? comment ? etc.).

Liste des sujets :

Bourdieu est-il mort ? *ou* Apprendre au travail

Unique en son genre : être une femme dans un monde d'hommes, être un homme dans un monde de femmes *ou* Les vacances

Existe-t-il des petits objets en sociologie ? *ou* "Petits" et "grands" diplômés

Le mépris de classe *ou* La fête

La combinaison des méthodes *ou* Le complotisme

Classements et catégories *ou* Villes et campagnes

Objectif, subjectif *ou* Le revenu comme variable sociologique